

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1993/84
8 février 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-neuvième session
Point 27 de l'ordre du jour

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME DANS
LE TERRITOIRE DE L'EX-YOUGOSLAVIE

Lettre datée du 3 février 1993, adressée au Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme par le représentant permanent de la République fédérative de Yougoslavie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Au tout début de sa quarante-neuvième session, la Commission des droits de l'homme a décidé d'inscrire à l'ordre du jour un nouveau point 27 sur la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie.

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 29 janvier 1993 et aux documents joints et vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte des documents en question comme documents officiels de la quarante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme au titre du point 27 de l'ordre du jour (voir E/CN.4/1993/86).

Je vous transmets également un document établi par le Gouvernement de la République fédérative de Yougoslavie intitulé "Violations des droits de l'homme et incitation à la haine interethnique dans les campagnes des médias contre la République fédérative de Yougoslavie" en vous demandant également de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document officiel de la quarante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme au titre du point 27 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur, chargé d'affaires par intérim,

(signé) : Vladimir PAVICEVIC

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ET INCITATION
A LA HAINE INTERETHNIQUE DANS LES CAMPAGNES DES MEDIAS
CONTRE LA REPUBLIQUE FEDERATIVE DE YUGOSLAVIE

Le Gouvernement de la République fédérative de Yougoslavie, rappelant que les médias ont un rôle important à jouer en faveur de la paix et la compréhension internationales, en luttant contre la guerre, les préjudices, les fausses informations, l'incitation à la haine nationale ou religieuse ou les mesures de discrimination de toutes sortes, et qu'ils devraient contribuer à l'élimination des malentendus entre nations, en faisant prendre conscience aux citoyens d'un pays des besoins de ceux d'autres pays et devraient veiller au respect de la dignité de toutes les nations, constate que, déjà avant et durant la crise yougoslave, mais en particulier depuis le début des conflits armés, le peuple serbe, la République fédérative de Yougoslavie, c'est-à-dire les Républiques de Serbie et du Monténégro et les plus hautes autorités du pays sont victimes d'une campagne permanente de diffamation morale et politique et de présentations erronées de leurs activités.

I

Nous souhaitons en particulier souligner que l'intensité que prend cette campagne dans certains pays met en danger les efforts entrepris pour mettre fin à la guerre et négocier un règlement juste et pacifique du conflit en Bosnie-Herzégovine.

Ainsi, dans le cadre de la récente campagne menée par les médias allemands contre la République fédérative de Yougoslavie et le peuple serbe, le député de la CDU, Stephan Schwarz, a déclaré que l'on implantait des embryons de chien dans des femmes musulmanes, que l'on jetait des enfants dans des chaudières, etc., toutes accusations qui, de par leur brutalité n'appartiennent plus à la propagande mais relèvent plutôt de la psychopathologie. Et, pourtant, ces allégations incroyables sont acceptées et diffusées par des chaînes de télévision et la grande presse (la campagne s'étend maintenant aux Pays-Bas et aux Etats-Unis).

Présenter une nation sous des traits aussi diaboliques crée un préjudice de masse et un vif ressentiment contre les Serbes qui, entre autres, nuisent directement aux efforts de paix de la République fédérative de Yougoslavie et d'autres éléments désireux d'apporter une solution définitive, durable et juste à la tragédie yougoslave.

C'est avec regret et indignation que le peuple yougoslave a pris connaissance de ces rapports offensifs et partiels qui, depuis longtemps, paraissent dans les colonnes d'une partie de la presse française, notamment la campagne antiserbe à la télévision française (déclaration de l'ancienne Présidente du Parlement européen, Simone Weil, en faveur d'une intervention militaire en Bosnie-Herzégovine). Des organisations humanitaires comme "Médecins sans frontières" et "Médecins du monde" se sont jointes à la campagne. On a dit publiquement que 11 millions de francs étaient spécialement affectés à cette campagne de propagande, tissée de mensonges contre une amie traditionnelle - la Serbie - son gouvernement et son président, totalement incompatible avec les objectifs et l'éthique d'une organisation humanitaire.

La violence d'une campagne qui dépeint les dirigeants d'un pays sous les traits les plus noirs, identifie le Président de la République de Serbie à Hitler, accuse sans preuves à l'appui la Yougoslavie et les Serbes de maintenir des camps de concentration analogues à ceux des nazis, etc., ne peut malheureusement que saper et dévaluer les efforts de paix et faire croire à l'opinion publique qu'une intervention militaire et l'usage de la force sont justifiés.

On relève la même poussée de violence contre la République fédérative de Yougoslavie et le peuple serbe dans les médias turcs. Les Serbes de Bosnie et de Serbie ont été qualifiés d'agresseurs sur leur propre territoire; on met la guerre sur le compte de "l'expansionnisme orthodoxe"; on condamne le nettoyage ethnique de la population musulmane en Bosnie-Herzégovine, soi-disant poursuivie par les autorités serbes avec l'appui de la République fédérative de Yougoslavie, ainsi que le viol massif, et non corroboré, de femmes musulmanes. Ce faisant, on ignore délibérément la véritable situation de la Bosnie-Herzégovine, qui est déchirée par une guerre civile dont la responsabilité doit être au moins partagée, tout cela pour justifier la poursuite de nobles objectifs islamiques (établissement d'un Etat musulman en Bosnie-Herzégovine) et une intervention militaire pour parvenir à cette fin. Cette propagande dangereuse alimente une guerre religieuse dont les éléments, malheureusement, sont déjà manifestes en Bosnie-Herzégovine.

Dans leur campagne, les médias iraniens visent le même objectif mais vont encore plus loin : ils appellent explicitement les pays islamiques à intervenir directement et indépendamment contre "l'agresseur orthodoxe" en vue de sauvegarder l'intégrité et l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. Le public est constamment endoctriné à l'aide de mensonges, sans preuves, ou de fausses informations en faveur des musulmans bosniaques.

Les protagonistes de cette campagne de propagande n'hésitent pas à prêcher l'intervention militaire, la prolongation et l'escalade de la guerre, attitude qui va directement à l'encontre de l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il est surprenant d'entendre certaines déclarations de la part d'hommes politiques de premier plan et de ministres, déclarations qui paraissent dans de grands organes d'information des Etats-Unis, d'Allemagne, de Turquie, d'Iran, d'Autriche et de quelques autres pays, et de voir ces médias préconiser dans leur propre commentaire des représailles armées contre le peuple serbe en Bosnie-Herzégovine, la Serbie et la République fédérative de Yougoslavie, comme étant la seule issue à la crise yougoslave.

Il est surprenant aussi d'entendre d'anciens hommes politiques, et même malheureusement des hommes politiques au pouvoir, faire état de la nécessité d'"une intervention militaire immédiate en Bosnie-Herzégovine et dans la République fédérative de Yougoslavie sur le modèle de l'intervention au Koweït", d'une intervention militaire rapide et musclée des puissances occidentales sur le territoire de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie, en indiquant les positions tenues par les Serbes en Bosnie-Herzégovine, et de la destruction des moyens de communication et des aéroports dans la République fédérative de Yougoslavie, ou encore des

déclarations sur "la nécessité d'une intervention militaire contre les Serbes en Bosnie-Herzégovine et même contre la République fédérative de Yougoslavie si les Serbes ne sont pas pacifiés".

Durant la campagne électorale qui a eu lieu récemment en République fédérative de Yougoslavie, le peuple serbe a été menacé, par l'intermédiaire des médias, d'une intervention militaire s'il n'élisait pas les candidats qui avaient la préférence des milieux étrangers influents. Il s'agit là d'une ingérence étrangère inadmissible et d'une incitation à la guerre en violation flagrante des principes fondamentaux de la démocratie et du document de Copenhague sur des élections libres.

Il y a lieu d'appeler l'attention sur la campagne d'intimidation de l'opinion publique que les Serbes prépareraient, dans une prochaine phase, pour "agresser le Kosovo", partie intégrante du territoire de la République fédérative de Yougoslavie et de la République de Serbie. On semble ignorer que si une guerre éclate au Kosovo ce sera seulement à la suite d'une révolte armée des séparatistes albanais et d'une intervention militaire étrangère qui violerait la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie et de la République fédérative de Yougoslavie.

II

Nous aimerions aussi mettre en lumière le caractère discriminatoire et les multiples conséquences néfastes de la campagne de propagande, qui n'a que trop duré, contre la République fédérative de Yougoslavie et le peuple serbe en donnant quelques exemples.

Les protagonistes de cette campagne ont mis le peuple serbe au ban de la communauté des nations en le déclarant "paria international" et en le classant au rang d'un groupe primitif dans une société de castes. Les liens scientifiques, culturels, sportifs et dans le domaine de l'information avec la République fédérative de Serbie et le peuple serbe ont été coupés dans un souci d'isolement et d'ostracisme. En violation de tous les principes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la campagne a imposé une interdiction sur la circulation des personnes et des idées et un rideau d'information a été tendu tout autour de la République fédérative de Yougoslavie comme au temps de la guerre froide (60 ans après sa création, le quotidien "Politika" se voit interdire la publication des dessins animés de Walt Disney, les institutions scientifiques et les agences de presse ne peuvent s'abonner à des revues étrangères et autres journaux, l'Académie royale du Danemark a décidé de cesser toute forme de coopération scientifique et de refuser des bourses d'études aux étudiants de la République fédérative de Yougoslavie, etc.)

La presse, la radio et les chaînes de télévision qui participent à cette campagne ont systématiquement appliqué deux poids deux mesures à l'interprétation des droits à l'autodétermination des pays qui formaient l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie, ainsi que dans la présentation des événements de la crise yougoslave. Cette discrimination contre le peuple serbe est particulièrement visible de la part de quelques médias d'Allemagne, d'Autriche, du Saint-Siège, de Turquie et d'Iran.

A l'occasion, de grands quotidiens américains, français, néerlandais et d'autres pays se joignent à eux. Par exemple, ces médias se sont félicités de la proclamation de nouveaux Etats (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine et Macédoine) dans laquelle ils ont vu l'exercice du droit démocratique des peuples à l'autodétermination. Ils se sont battus pour que ces Etats soient immédiatement reconnus au plan international, s'abstenant de parler des conséquences désastreuses éventuelles que cela pourrait avoir et qui, malheureusement, se sont avérées réelles. Les mêmes médias, tout en justifiant le démantèlement des frontières internationalement reconnues de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie, ont demandé en même temps l'inviolabilité des frontières administratives des anciennes républiques socialistes qui, comme on le sait, avaient été arbitrairement tracées par le régime communiste durant l'après-guerre.

Ces médias n'ont même pas fait connaître la décision prise démocratiquement par la population serbe de la Krajina lors d'un référendum (la Krajina, à majorité serbe, est située à l'intérieur des limites administratives du territoire de l'ancienne République socialiste de Croatie) ni celle des Serbes de Bosnie-Herzégovine (qui représentent 34 % de la population) de continuer à vivre en Yougoslavie, accusant ces derniers d'"agression contre les nouvelles démocraties". Ainsi, les Serbes sont devenus un peuple auquel est refusé le droit de choisir son propre destin et de continuer à vivre dans son propre Etat. Ils ont été accusés d'"agression" contre des territoires dans lesquels ils ont vécu pendant des siècles et où ils étaient majoritaires et d'"occupation" de ces territoires. Dans le monde entier, les médias et l'opinion publique ont salué à juste titre la chute du mur de Berlin et la réunification du peuple allemand. Il est absurde que ces mêmes médias appuient l'érection d'un nouveau mur séparant une autre nation européenne : les Serbes.

L'application de deux poids et deux mesures à l'encontre des Serbes et le traitement discriminatoire dont ils sont l'objet ont atteint un point culminant avec la campagne menée contre la décision du peuple serbe de Serbie et des Monténégrins de continuer de vivre dans un Etat unique, la République fédérative de Yougoslavie. L'Etat dans lequel vit la "nation paria" a été qualifié d'"agresseur", ce qui a permis d'exclure ce "paria" de l'Assemblée générale des Nations Unies, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et d'autres organisations internationales. Un grand nombre d'informations prouvant que de telles mesures n'avaient pas lieu d'être ont été passées sous silence ou déformées. Ainsi, on ignore que des membres de l'Armée nationale yougoslave (JNA), ressortissants de la République fédérative de Yougoslavie, ont quitté la Bosnie-Herzégovine dès juin 1992. De même, le silence est total au sujet de la participation de 60 000 membres des forces armées croates aux combats en Bosnie-Herzégovine, bien que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies en aient pris acte. Les violations de l'embargo sur les armes par les Croates et les Mulsulmans ainsi que la présence de mercenaires étrangers et de Moudjahidin dans leurs armées n'ont été divulguées qu'après que les Serbes aient été totalement disqualifiés en tant qu'agresseurs et principaux coupables dans ce conflit.

Les médias ont également appliqué deux poids et deux mesures et fait preuve de discrimination à l'égard des réfugiés serbes qui sont plus d'un million. Lors du conflit armé en Croatie, l'opinion publique mondiale a été

laissée dans l'ignorance quasi totale du fait que plus de 250 000 Serbes ont dû fuir leurs foyers ancestraux et trouver refuge en Serbie. La vérité au sujet de la purification ethnique pratiquée alors en Slavonie occidentale et dans d'autres régions à l'encontre des Serbes n'est connue que depuis peu du grand public. Celui-ci ignore encore que la population serbe à Zagreb et dans d'autres villes situées hors des zones protégées par l'ONU a diminué de plus de moitié.

Les médias ont fait preuve d'une discrimination encore plus grave pendant le conflit en Bosnie-Herzégovine. Les principaux organes d'information ont décrit en détail le sort tragique des réfugiés musulmans et croates. Combien de communiqués ont été publiés au sujet des centaines de milliers de Serbes qui, fuyant les atrocités commises pendant ce même conflit, se sont réfugiés en Serbie, au Monténégro et dans la Krajina ? Très peu.

La conséquence directe de cette propagande est que la Serbie, le Monténégro et la République fédérative de Yougoslavie ont seuls la charge d'un million de réfugiés. De surcroît, on n'a pas hésité à utiliser cette machine de propagande pour infliger de sévères sanctions, économiques et autres, à un pays qui compte un aussi grand nombre de réfugiés et isoler ce dernier.

Mieux encore, cette nation qui a accueilli un million de réfugiés a été accusée d'organiser, avec l'appui des autorités de la République fédérative de Yougoslavie et de la République de Serbie, une campagne systématique de purification ethnique. Toutes informations démentant de telles allégations ont été passées sous silence. Ainsi, on ignore que 34 000 Musulmans, pour la plupart des femmes et des enfants, ont cherché refuge dans un pays qui n'est autre que la Serbie.

Afin de discréditer davantage encore les Serbes et la République fédérative de Yougoslavie, une campagne de désinformation a été lancée qui a trait à l'existence de camps de concentration pour les Croates et les Musulmans en Yougoslavie, ce qui s'est avéré être faux. Les accusations selon lesquelles des Serbes, en Bosnie-Herzégovine, tortureraient des milliers de prisonniers en employant des méthodes "qui dépassent celles utilisées par les Nazis" (les médias américains avancent même le nombre de 70 000 prisonniers), continuent d'être l'un des principaux thèmes de cette propagande militante, bien qu'elles ne reposent sur rien.

Cette manipulation de l'information s'est intensifiée après que de nouvelles accusations aient été lancées contre le peuple serbe, la Serbie et la République fédérative de Yougoslavie, déclarés coupables de crimes de guerre ayant un caractère systématique et de viols massifs perpétrés sur le territoire de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie. A la télévision et dans certains journaux, les victimes serbes ont été présentées comme des Musulmans et des Croates massacrés par les Serbes. En même temps, les témoignages et les renseignements sur les souffrances endurées par les Serbes, que des agences serbes et d'autres sources d'information diffusaient dans le monde, n'étaient pas acceptés. Sur la base d'idées politiques fausses et arbitraires, sans la moindre preuve et sans aucun fondement en droit international, quelques-uns des principaux dirigeants serbes ont été qualifiés de criminels de guerre.

En ce qui concerne la destruction du patrimoine culturel, là encore l'information se caractérise par l'application de deux poids, deux mesures et est empreinte de discrimination. C'est à peine si cet acte odieux qu'est la dévastation des églises orthodoxes serbes et du patrimoine culturel serbe en Croatie et en Bosnie-Herzégovine a atteint les médias, parce qu'il ne coïncidait pas avec l'image déjà faite d'un peuple serbe "agressif" et non civilisé.

III

La campagne de propagande menée contre la République fédérative de Yougoslavie, la Serbie et le Monténégro a fini par donner d'une nation entière une image satanique; on y est parvenu en répandant des préjugés, des idées fausses, des contrevérités et en suscitant la haine nationale et religieuse. Ce faisant, on a pratiqué la discrimination à l'encontre de tous les membres de la nation serbe et monténégrine et l'on a porté atteinte à l'exercice de leurs droits de l'homme. Cette campagne, bien qu'elle vise des objectifs politiques à court terme, aura des conséquences incalculables en ce qui concerne non seulement les relations entre les Etats mais également la possibilité d'établir un dialogue normal entre les membres de la nation serbe et ceux des autres nations.

Le Gouvernement de la République fédérative de Yougoslavie tient à rappeler que cette campagne de propagande est contraire aux principes et dispositions fondamentaux du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, des décisions de l'ONU concernant la liberté de l'information et de la Charte même des Nations Unies. Le Gouvernement de la République fédérative de Yougoslavie souligne, en particulier, que la poursuite et surtout l'intensification de cette propagande portent directement atteinte au processus de paix engagé à Genève et compromet également tous les autres efforts destinés à mettre fin au conflit et à rétablir la paix dans les territoires de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie, en particulier en Bosnie-Herzégovine.

Une telle propagande, notamment à un moment où l'on s'efforce de mettre un terme aux hostilités en Bosnie-Herzégovine et où des négociations sont en cours pour parvenir à un règlement juste et durable du conflit dans cette ancienne République yougoslave, fait litière des normes universellement acceptées du droit international et va directement à l'encontre des dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (art. 20), de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (art. 4) et de la Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationales, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre (UNESCO, 1978).

Un tel comportement, qui consiste à déformer les faits ou à les passer sous silence, est également contraire aux nombreuses résolutions et décisions de l'Assemblée générale qui stipulent que la liberté de l'information exige nécessairement que ceux qui jouissent de ses privilèges aient la volonté et le

pouvoir de ne pas en abuser et respectent l'obligation morale de rechercher les faits sans préjugés et de répandre les informations condamnant toute forme de propagande destinée à provoquer ou à encourager toute menace à la paix, rupture de la paix ou tout acte d'agression.

Le Gouvernement de la République fédérative de Yougoslavie souligne sa décision ferme et durable de s'orienter vers un règlement pacifique des conflits dans les territoires de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie. Il souligne, en particulier, que la cessation du conflit armé, le rétablissement de la paix et l'égalité garantie des droits des trois peuples qui constituent la Bosnie-Herzégovine sont les objectifs prioritaires des efforts qu'il déploie dans l'intérêt supérieur du peuple serbe. De même, il confirme son engagement de respecter les droits de l'homme sans discrimination fondée sur la nationalité ou la religion et tient à rappeler que le droit d'exprimer des opinions et des convictions et de communiquer librement des informations par l'intermédiaire des médias sont des droits fondamentaux de l'homme qui transcendent les frontières.

Le Gouvernement yougoslave confirme également son intention de continuer à autoriser, sur son territoire, la liberté d'expression, la réception et la diffusion d'informations ainsi que le libre exercice de leurs activités par les journalistes de tous les pays.
